

Motion d'ajournement

Le gouvernement doit tenir un débat sérieux sur ce sujet en collaboration avec les Canadiens. Il ne peut pas imposer son point de vue. Il ne peut pas soumettre la question à un comité affaibli qui renvoie le projet de loi à la Chambre dans sa forme originale. Cela ne règle pas le problème. Cela ne redonne pas confiance à la population. Le gouvernement a été élu pour faire preuve d'autorité et pour assumer ses responsabilités sur des questions difficiles. On ne l'a pas élu pour reculer devant les défis à relever.

Si le gouvernement agit comme il se doit, nous serons à nouveau en mesure d'accueillir des vagues de réfugiés spéciaux comme les réfugiés de la mer vietnamiens. Si le gouvernement Clark en 1979 ou le gouvernement Trudeau en 1980 avaient réagi comme le fait le gouvernement actuel, qui voit une situation critique dans l'arrivée de 300 personnes, où seraient aujourd'hui les réfugiés de la mer vietnamiens? Le Canada peut à juste titre se proclamer un leader à cet égard, car il a accueilli 106 000 de ces personnes. Quelque 50 000 étaient parrainées par des collectivités. Les Canadiens voulaient faire leur part. Ils ont assumé leurs responsabilités et, de concert avec le gouvernement, ils ont donné l'exemple. Pourquoi cela ne peut-il pas se reproduire? Suivons nos meilleurs instincts et non les pires. Enrayons la peur plutôt que de l'entretenir. Disons aux Canadiens ce qu'il en est vraiment au lieu de leur raconter des histoires.

Les réfugiés authentiques vivent dans un monde où règne l'horreur. Ils vivent dans la crainte constante d'être emprisonnés, torturés, et ils sont sans cesse harcelés. Tel est la véritable situation du réfugié. Ce n'est pas l'ordre, mais le désordre. Le réfugié doit lutter pour remettre de l'ordre dans sa vie. Il veut retrouver sa dignité. Le sort ne lui a pas été favorable. Le destin est très dur pour ceux qui sont nés dans un certain nombre de pays où nous ne voudrions même pas aller en vacances et encore moins vivre. Et pourtant, on peut vaincre le destin. Pourquoi les nations privilégiées ne viendraient-elles pas en aide à ces gens-là? Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir le meilleur système possible? Pourquoi pas quelque chose de dynamique plutôt que médiocre?

Tous les Canadiens ont des problèmes et doivent relever chaque jour des défis. Un père de famille tombe en chômage et le voilà en difficulté. Les personnes âgées voient leurs taxes foncières augmenter. Elles ne peuvent les payer et garder leur maison. Nos logements sont de qualité inférieure. Nos diplômés d'université ne peuvent se trouver d'emploi. Des gens tombent malades et d'autres meurent. Ce sont des problèmes légitimes auxquels les Canadiens doivent faire face tous les jours. Parfois ces problèmes semblent accablants. Nous disons que nous ne pouvons pas nous intéresser aux problèmes mondiaux, parce que nous en avons trop nous-mêmes. C'est une réaction humaine légitime. Nous tentons de régler nos problèmes et nous espérons que le monde réglera les siens.

D'aucuns prétendent qu'il est très dur de faire adopter une politique progressiste, parce que le monde est trop compliqué, la vie trop difficile et tout le monde n'est pas disposé à collaborer. En dépit de ces préoccupations légitimes, le problème de la

vie et de la sécurité humaines ont préséance. La protection de la vie humaine est la responsabilité primordiale parmi nos responsabilités collectives. A titre de parlementaires, nous devons chercher à régler les problèmes. Rien n'est plus important que de tenter de régler le problème de la personne en quête d'asile sur nos rives. Est-ce un crime? Devons-nous considérer cette personne comme un criminel?

Si un choix légitime était accordé, il n'y aurait aucun immigrant. Si mes parents avaient eu le choix, ils seraient demeurés dans leur patrie. Ils n'avaient pas le choix. Ils étaient aux prises avec la pauvreté et n'avaient pas d'avenir; aussi sont-ils partis. Le Canada est maintenant leur patrie. Ce sont des citoyens fiers et loyaux qui ne songeraient jamais à rentrer dans leur patrie d'origine, car leur seule patrie, maintenant, c'est le Canada.

• (1600)

Il existe peut-être une certaine confusion entre immigrants et réfugiés. Il incombe aux immigrants de ne pas fermer la porte à d'autres qui les suivent.

Les problèmes du monde sont énormes, mais nous travaillons à les résoudre. Nous ne pouvons pas nous dérober à ce défi. Ni nous ni le reste du monde n'en avons les moyens. Nous pouvons nous sentir écrasés par le poids des dix à quinze millions de réfugiés qui existent dans le monde. Nous savons que le Canada ne peut pas résoudre tout le problème, mais nous pouvons montrer la voie vers la solution à d'autres pays.

En terminant, j'aimerais rappeler à la Chambre certains des propos du rabbin Plaut. Il a dit ce qui suit:

Les réfugiés sont une réalité de la vie. Le Canada est un grand pays. C'est un pays riche. A mon avis, nous pouvons au moins nous permettre d'être justes à l'endroit du très petit nombre de réfugiés qui abordent nos rivages.

En terminant, il a dit ce qui suit:

Si vous sauvez une seule vie, cela vous sera compté comme si vous aviez sauvé le monde entier.

Quand nous penserons ne pas pouvoir changer le monde, nous devrions nous remémorer ses paroles.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément à l'article 66 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier)—Le commerce extérieur—Le libre-échange—Les articles parus dans deux journaux de Montréal—La position du gouvernement / Les négociations sur le libre-échange—La position du gouvernement; la députée de Broadview—Greenwood (M^{me} McDonald)—Les pluies acides—La position du président des États-Unis d'Amérique— La position du gouvernement / Le message du gouvernement du Canada; le député de York-Est (M. Redway)—Harbourfront—Le projet de Toronto—L'aménagement futur.